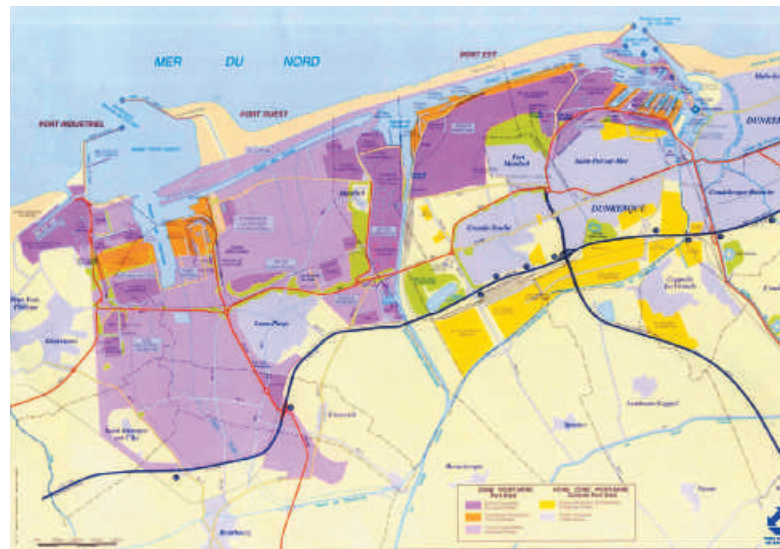




*L'avis du CLCV - Union locale Flandre maritime*

## Pourquoi les habitants disent Non à un quatorzième site SEVESO dans la région dunkerquoise.



**L'**implantation continue et régulière d'usines classées SEVESO, leur juxtaposition-cohabitation dans un milieu d'industries lourdes, multiplient les risques encourus par la population. Les personnes concernées sont à la fois celles qui travaillent sur les sites et celles qui habitent dans les villes toutes proches. Elles doivent faire face à des risques constants d'accidents, ET à une augmentation des pollutions d'origine industrielle.

Selon des témoignages recueillis auprès des habitants ou du personnel soignant, les pollutions ont été tout particulièrement ressenties en 2007 par les populations de l'agglomération, créant un état de santé dégradé pour nombre de nos concitoyens (maladies respiratoires, perturbation du sommeil, état d'anxiété, mortalité prématurée...). Ces témoignages sont renforcés par les enquêtes épidémiologiques réalisées dans la région.



### Le risque zéro n'existe pas.

Alors que toutes les "garanties" et mesures de sécurité avaient été prises, l'explosion d'AZF a eu lieu. Cela signifie qu'aujourd'hui, **personne ne peut ni affirmer ni garantir une diminution des risques et de la pollution sur les sites dunkerquois.** C'est l'objet de notre lutte permanente pour un meilleur cadre de vie et un environnement de qualité.

L'installation du terminal méthanier dans le port industriel de Dunkerque et des canalisations souterraines sous les usines existantes nous fait craindre une **aggravation de la situation locale et une augmentation des risques.**

**En outre, le nombre d'emplois créés (seulement une cinquantaine d'emplois permanents)**

**n'est pas à la mesure du chômage persistant sur le littoral dunkerquois, qui est nettement supérieur à la moyenne nationale.**

**Implanter en 2007 un terminal méthanier à Dunkerque pour renforcer le 1<sup>er</sup> pôle énergétique de France, sachant que le méthane est aussi une énergie "fossile" non renouvelable - n'est ce pas "une fausse bonne nouvelle" ? N'est ce pas mettre la charrue avant les bœufs, alors qu'il serait utile de se mobiliser d'abord et avant tout sur : les besoins énergétiques de la France, les différentes sources d'énergie - sans oublier les énergies renouvelables -, les moyens à mobiliser et les solutions à mettre en oeuvre dans les 10-15 ans à venir pour répondre aux besoins ?**







**Pourquoi le Dunkerquois serait-il LE site de la région Nord - Pas-de-Calais destiné à faire face aux risques majeurs d'accidents et de pollutions ??**

**Pourquoi le point de vue d'habitants regroupés en associations ne serait-il pas recevable, alors que sans la population dunkerquoise d'origine ou d'adoption, ces sites ne fonctionneraient pas ?**

**La catastrophe sanitaire de l'amiante révolte la population locale.**

**Pourquoi encore rogner un espace "naturel" (les dunes), si rare sur le Littoral Flandre ?**

**En tant qu'habitant du littoral, usager expert de notre milieu de vie, responsable de l'avenir des générations futures, nous prenons position contre le projet d'implantation (éventuelle) d'un terminal méthanier dans l'avant port ouest de Dunkerque.**

**Nous sommes opposés à un quatorzième site SEVESO sur le littoral.**

**Une industrialisation à risques sans limites ?**

**C'est NON.**

**ÇA SUFFIT**

**L'Union locale Flandre Maritime de la CLCV ■**





## Qui sommes nous ?

L'Union locale Flandre Maritime de l'association pour la Consommation, le Logement et le Cadre de Vie (CLCV) est une **association d'habitants bénévoles** qui agissent dans tous les domaines de la vie quotidienne et du cadre de vie<sup>3</sup>, représentent et défendent les intérêts des habitants du Dunkerquois depuis les années 1950 (l'U.L. couvre le territoire de Bray-Dunes à Gravelines et au sud, jusqu'à à peu près Bergues, soit un bonne partie du SCOT - Schéma de Cohérence Territoriale -).

L'action de la CLCV, et par conséquent celle de notre union locale, est reconnue par **divers agréments nationaux, notamment en tant qu'association de défense de l'environnement, et ce depuis 1990**. La CLCV est également une association Nationale agréée de consommateurs, d'éducation populaire, association éducative complémentaire de l'enseignement public, représentative des locataires et des copropriétaires représentative des usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique – membre du bureau Européen des Unions de consommateurs et de Consumers international.

Face au développement industriel intense dans le Dunkerquois, et la disparition progressive de notre environnement naturel, notamment des dunes, cinq associations de défense de l'environnement, dont la CLCV (anciennement APF)<sup>4</sup> ont décidé de se regrouper et de créer l'ADELFA dès 1974. L'Union locale Flandre Maritime de la CLCV est toujours membre de cette fédération.

Nous avons mené de nombreuses **actions et obtenus des résultats** dans le domaine de la défense de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre les pollutions, les nuisances sonores liées aux

bruits industriels...). Parmi nos actions figurent : réduction des bruits, du trafic de la gare de triage de Grande-Synthe ; installation par Arcelor d'un silencieux sur une tuyère qui causait des gênes très importantes, notamment la nuit ; réduction partielle des émissions de poussières ; surveillance de la qualité de l'air ; et aujourd'hui la mise en place de capteurs sonores en cours d'installation dans le périmètre le plus concerné par l'ensemble des bruits industriels. Nos actions continuent.

D'une manière générale, notre mobilisation pour la défense des habitants nous conduit à **participer aux différentes instances locales de concertation** (souvent à nos frais) :

**SPPI** : Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles

**ATMO** : Fédération nationale des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (pour le littoral Opal' Air)

**CLIC** : Comité Local d'Information et de Coordination (industriel et portuaire)

**CDD AD** : Conseil de Développement durable de l'Agglomération dunkerquoise

**SMAERD** : Syndicat Mixte pour l'Alimentation en Eau de la Région dunkerquoise

**CCSPL** : Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (Qualité de l'eau, les bus et l'énergie).

Habitants / riverains des sites concernés, nous voulons vous faire connaître notre point de vue d'HUMAINS. ■

<sup>1</sup> Logement, santé, environnement, éducation, transport collectif, etc.

<sup>2</sup> Les quatre autres associations sont : Fédération pêche et pisciculture - Le comité anti-pollution des Amis de la Terre - L'Union Féminine civique et Sociale - Le Groupe Ornithologique

<sup>3</sup> Logement, santé, environnement, éducation, transport collectif etc.

<sup>4</sup> Les quatre autres associations sont : Fédération pêche et pisciculture - Le comité anti-pollution des Amis de la Terre - L'Union Féminine civique et Sociale - Le Groupe Ornithologique

### Contact :

Association nationale site : [www.clcv.org](http://www.clcv.org)  
 Union locale Flandre Maritime de la CLCV  
 Espace associatif "René Cassin"  
 18 rue Clémenceau, 1<sup>er</sup> étage - 59760 Grande-Synthe  
 Tél, fax : 03.28.21.28.79  
 courriel : [clcvgrandesynthe@orange.fr](mailto:clcvgrandesynthe@orange.fr)

### Pour nous rencontrer :

**Permanences** : (sauf vacances scolaires)

- **Grande Synthe** de 16h30 à 17h30  
**les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis**, vous rendre à la permanence ou : prendre rendez-vous par téléphone : 03.28.21.28.79  
**Seulement à cet horaire**. Merci
- **Dunkerque** de 16h30 à 17h30 - **Tous les lundis**  
*Mairie annexe de Petite Synthe – place de la Concorde*  
 03.28.26.25.55
- **Saint Pol sur Mer** de 14h00 à 16h00  
**Tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis**, *Maison des services*  
**Tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis**, *M Q Mendès France*